

Réf: Dossier 414110

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CLIM BTP »

Siège Abidjan Marcory Résidentiel Rue BAHIAS
formant le lot 6, Lot 6, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentique en date du 20/02/2025 reçus par Me KOUASSI KONAN CLOTAIRE, , et enregistrés au CEPICI le 02/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CLIM BTP »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Construction métallique et menuiserie ;
- Aluminium, soudure, électricité, climatisation ;
- Vente de matériels électriques

Et pour la réalisation de l'objet social

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Résidentiel Rue BAHIAS
formant le lot 6, Lot 6, Ilot 0

Dirigeant(s) M ROUAMBA ABDOUL AZIZ (COGÉRANT), M
ROUAMBA ADAMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02948 du 26/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38383/GTCA/RC/2025 du 26/06/2025

